Soixantième année. - N ° 189 A Vendredi 2 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4027

78 – YVELINES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES

Extrait de jugement

Date : 16 février 2023.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 74 RUE DE POISSY.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 74, rue de Poissy, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
Complément de jugement : Ordonnance de nomination d'un administrateur provisoire pour une durée de 18 mois : S.E.L.A.R.L. PATRICK PRIGENT 2 rue de Marly-le-Roi 78150 Le Chesnay, avec la mission de : prendre les mesures nécessaires au rétablissement du fonctionnement normal de la copropriété, avec les pouvoirs du syndic et tout ou partie des pouvoirs de l'assemblée générale des copropriétaires, à l'exception de ceux prévus aux a et b de l'article 26, et du conseil syndical ; les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. PATRICK PRIGENT dans un délai de trois mois à compter de la présente publication ; l'ordonnance de désignation de l'administrateur provisoire emporte suspension de l'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, pour une période de douze mois conformément à l'article 29-3-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 2026-207-531